

Laboratoires
DES PYRÉNÉES ET DES LAGOR

RAPPORT D'ANALYSE

N° de regroupement 81658
N° de Dossier 561043
N° Echantillon : 1
Page N°: 1/1

RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

Echantillon :
T/N°7

Lieu de prélèvement :
SOURCE ARRIOUYS

Nature de l'échantillon :
Eau brute

Prélèvement assuré par :
le client le 30/08/2017 à 18:30

Réception au laboratoire :
31/08/2017

Demandeur de l'analyse :
ARS Midi Pyrénées - DT Hautes Pyrénées

Copie(s) des résultats à :
M/ DE SAILHAN
ARS Midi Pyrénées - DT Hautes Pyrénées

MAIRIE DE SAILHAN
Monsieur le Maire

Village

65170 SAILHAN

Responsabilité technique des analyses :

Microbiologie des eaux : Laure MANSE

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
------------	----------	-------	---------

Analyses bactériologiques

Coliformes /100ml <i>Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:11</i>	1	UFC/100 ml	NF EN ISO 9308-1	C* T
E.coli /100 ml <i>Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:11</i>	0	UFC/100 ml	NF EN ISO 9308-1	C* T
Micro-organismes revivifiables à 22°C-68H ^a <i>Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:11</i> <i>* Incubation à 22 +/- 2°C pendant 68 +/- 4h.</i>	6	UFC/ml	NF EN ISO 6222	T
Micro-organismes revivifiables à 36°C-44H ^a <i>Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:11</i> <i>* Incubation à 36 +/- 2°C pendant 44 +/- 4h.</i>	1	UFC/ml	NF EN ISO 6222	T
Entérocoques /100 ml <i>Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:11</i>	0	UFC/100 ml	NF EN ISO 7899-2	C* T

Commentaires

Les microorganismes à 22°C et 36°C ont été réalisés au delà des délais recommandé par les normes. Ce délai est supérieur à 12H.

20249174470000110810

à Lagor, le 06/09/2017



ACCREDITATIONS
LAGOR : 1-1173
TARBES : 1-1059
LISTE DES SITES
ACCREDITES ET
PORTEES
DISPONIBLES SUR
www.cofrac.fr

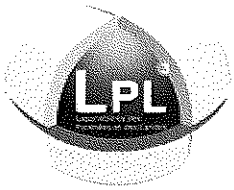
Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation C*.
La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, An pour Anglet, M pour Mérignac, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

Chef de Section

S. LUCAS

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
Laboratoire agréé par l'ASN pour les mesures de radioactivité de l'Environnement - portée détaillée sur le site internet de l'Environnement

Afin de contribuer au respect de l'environnement, votre bulletin d'analyse est imprimé sur du papier recyclé, en recto verso.



Laboratoires
146 P, rue des Ecoles LAGOR

RCS PAU 98 B 263 - N° SIRET 418 814 059 00014 - CODE APE 7120B
Rue des écoles - 64150 LAGOR Tel: 05-59-60-23-85 Fax: 05-59-60-74-42

RAPPORT D'ANALYSE

N° de regroupement 81658
N° de Dossier 561044
N° Echantillon : 1
Page N°: 1/1

Echantillon :
T/N°9

Lieu de prélèvement :
SOURCE BEEH

Nature de l'échantillon :
Eau brute

Prélèvement assuré par :
le client le 30/08/2017 à 19:15

Réception au laboratoire :
31/08/2017

Demandeur de l'analyse :
ARS Midi Pyrénées - DT Hautes Pyrénées

Copie(s) des résultats à :
Mairie de SAILHAN
ARS Midi Pyrénées - DT Hautes Pyrénées

MAIRIE DE SAILHAN
Monsieur le Maire

Village

65170 SAILHAN

Responsabilité technique des analyses :

Microbiologie des eaux : Laure MANSE

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
------------	----------	-------	---------

Analyses bactériologiques

Coliformes /100ml Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:11	1	UFC/100 ml	NF EN ISO 9308-1	C* T
E.coli /100 ml Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:11	1	UFC/100 ml	NF EN ISO 9308-1	C* T
Micro-organismes revivifiables à 22°C-68H ^a Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:11 * Incubation à 22 +/- 2°C pendant 68 +/- 4h.	186	UFC/ml	NF EN ISO 6222	T
Micro-organismes revivifiables à 36°C-44H ^a Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:11 * Incubation à 36 +/- 2°C pendant 44 +/- 4h.	39	UFC/ml	NF EN ISO 6222	T
Entérocoques /100 ml Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:11	0	UFC/100 ml	NF EN ISO 7899-2	C* T

Commentaires

Les microorganismes à 22°C et 36°C ont été réalisés au delà des délais recommandés par les normes. Ce délai est supérieur à 12H.

202749717410000119910

à Lagor, le 06/09/2017



AGGREGATIONS
LAGOR : 1-1173
TARBES : 1-1059
LISTE DES SITES
ACCREDITES ET
PORTEES
DISPONIBLES SUR
www.cofrac.fr

Votre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.

Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Laboratoire agréé par l'ASN pour les mesures de radioactivité de l'Environnement – portée détaillée sur le site internet de l'Environnement

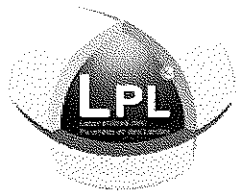
Afin de contribuer au respect de l'environnement, votre bulletin d'analyse est imprimé sur du papier recyclé, en recto verso.

Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation C*.
La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, An pour Anglet, M pour Mériban, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

Chef de Section

(Signature)

S. LUCAS



Echantillon :
T/ N°8

Lieu de prélèvement :
DISTRIBUTION VILLAGE MAISON COUNT

Nature de l'échantillon :
Eau brute

Prélèvement assuré par :
le client le 30/08/2017 à 19:30

Réception au laboratoire :
31/08/2017

Demandeur de l'analyse :
ARS Midi Pyrénées - DT Hautes Pyrénées

Copie(s) des résultats à :
Mairie de SAILHAN
ARS Midi Pyrénées - DT Hautes Pyrénées

MAIRIE DE SAILHAN
Monsieur le Maire

Village

65170 SAILHAN

Responsabilité technique des analyses :

Microbiologie des eaux : Laure MANSE

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
------------	----------	-------	---------

Analyses bactériologiques

Coliformes /100ml <i>Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:09</i>	0	UFC/100 ml	NF EN ISO 9308-1	C* T
E.coli /100 ml <i>Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:09</i>	0	UFC/100 ml	NF EN ISO 9308-1	C* T
Micro-organismes revivifiables à 22°C-68H ^a <i>Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:09</i> <i>* Incubation à 22 +/- 2°C pendant 68 +/- 4h.</i>	2	UFC/ml	NF EN ISO 6222	T
Micro-organismes revivifiables à 36°C-44H ^a <i>Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:09</i> <i>* Incubation à 36 +/- 2°C pendant 44 +/- 4h.</i>	2	UFC/ml	NF EN ISO 6222	T
Entérocoques /100 ml <i>Date de mise en analyse : 31/08/2017 à 12:09</i>	0	UFC/100 ml	NF EN ISO 7899-2	C* T

Commentaires

Les microorganismes à 22°C et 36°C ont été réalisés au delà des délais recommandés par les normes. Ce délai est supérieur à 12H.

202497414000111010

à Lagor, le 06/09/2017



ACCREDITATIONS
LAGOR : 1-1173
TARBES : 1-1059
LISTE DES SITES
ACCREDITES ET
PORTEES
DISPONIBLES SUR
www.cofrac.fr

Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
L'accréditation de la section Essai de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation C*.
La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Sites d'analyses : L pour Lagor, T pour Tarbes, A pour Agen, An pour Anglet, M pour Mérignac, ST pour les sous-traitances, STM pour sous-traitance Mont De Marsan

Chef de Section

S. LUCAS

Notre satisfaction est notre principale préoccupation, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques.
Agréé par le Ministère de la Santé et des Sports.
Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.
Agréé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
Laboratoire agréé par l'ASN pour les mesures de radioactivité de l'Environnement - portée détaillée sur le site internet de l'Environnement

Afin de contribuer au respect de l'environnement, votre bulletin d'analyse est imprimé sur du papier recyclé, en recto verso.